

MAIRIE

Lyon, le 3 janvier 1841.

de la

Ville de Lyon.

MONSIEUR,

Par Arrêté de M. le Préfet du Rhône, du 20 novembre dernier, la 4^{me} Section des Chefs d'ateliers et Ouvriers de la Fabrique de Soierie est convoquée pour se réunir le Dimanche 10 de cê mois, à dix heures du matin, dans la Salle de la Bourse, au Palais-des-Arts, à l'effet d'élire un Prud'homme titulaire, en remplacement de M. CHARNIER, suppléant.

MM. les Chefs d'ateliers et Ouvriers apprécient trop bien l'importance de ces opérations, pour que je juge nécessaire de les inviter à se rendre exactement à l'assemblée.

Il sera indispensable d'ailleurs de se munir de la présente lettre qui servira de carte d'entrée.

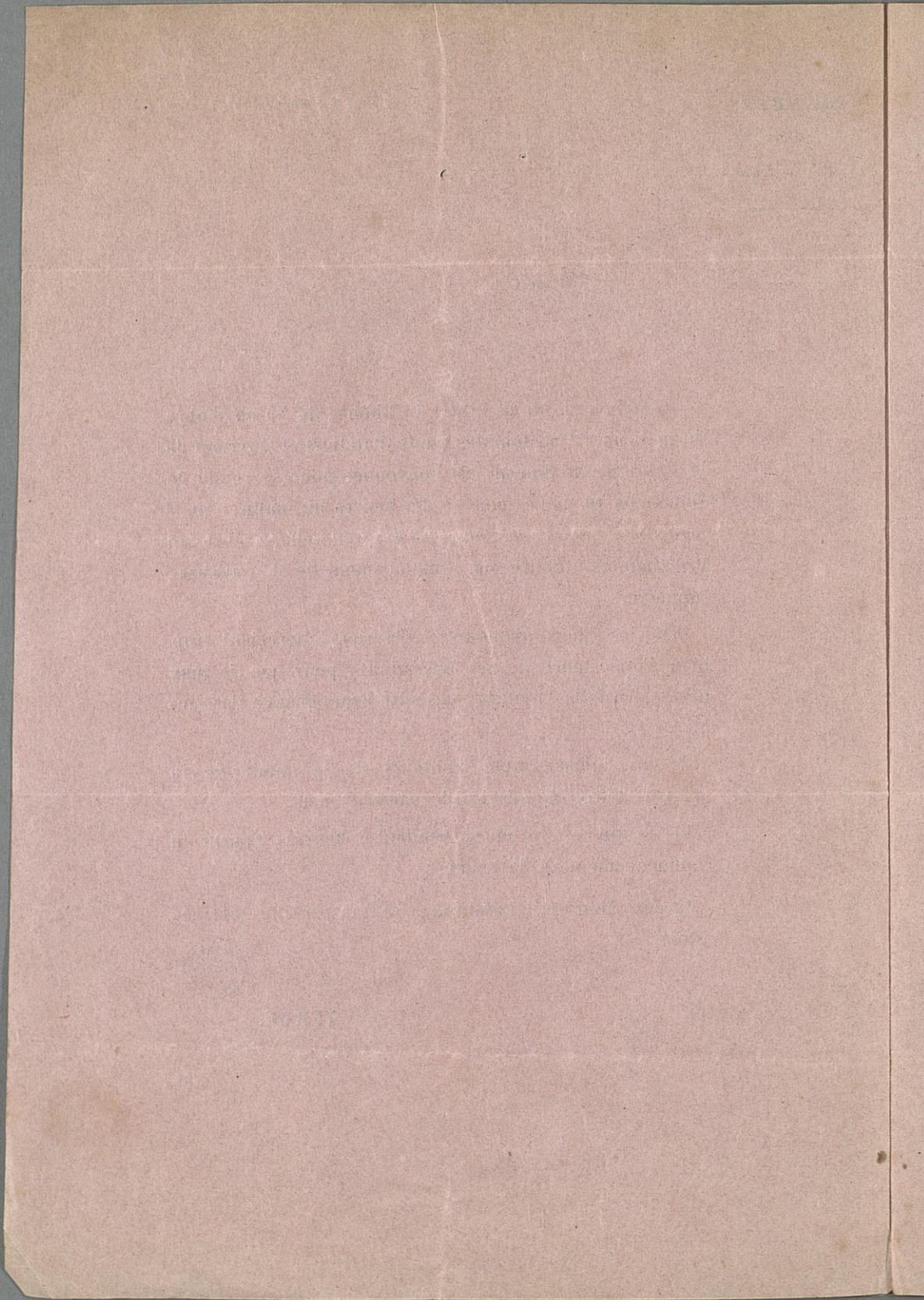
Le scrutin restera ouvert pendant 3 heures, à partir du commencement de la séance.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Maire de Lyon,

TERME.





Chas. M. Jones
Monte V. Post Office

100
100
100

Monsieur

Monsieur Charmes, Sieur,

Rue Montée St. Barthélemy N. 11.

à Lyon.

$\frac{261}{192}$
2
96